

EXTRAIT DE DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 09/02/2024
*Date d’Affichage : 09/02/2024
*Conseillers en exercice : 23
*PRÉSENTS : 13
*VOTANTS : 17

L’an deux mille vingt-quatre, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Étaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Monsieur Bernard GLENAT, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Adjoints

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Nadine DAGUENET, Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Thierry LACOUR, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Monique MORNACCO, Monsieur Olivier SCARSETTO, Monsieur Thierry ROUSSELET

Étaient absents excusés :

Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Madame Florence VILLE-VALLEE

Monsieur Dominique REVEILLERE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Madame Claudine BARRIE pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Monsieur Michel PLAIGNAUD pouvoir à Monsieur Hervé BERTRAND,

Madame Muriel DANQUAH, Madame Murielle FANOUILLERE, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSCH, Monsieur Fodié DIARRA, Madame Sophie Rima GHADBAN,

Madame Nadine DAGUENET a été désignée Secrétaire de séance.

**DEL 4 : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L’AVENANT N°1 AI
MARCHÉ DE TRAVAUX 2023-021 RAVAUX DE DESAMIANTAGE DE
L’ANCIENNE MAIRIE AVEC LA SOCIÉTÉ IDF ENVIRONNEMENT**

Dans le cadre des prochains travaux relatifs à l’ancienne Mairie, nous avons consulté plusieurs entreprises pour les travaux de désamiantage du site. La société IDF ENVIRONNEMENT a été retenue. Le marché a été notifié le 6 novembre 2023 pour un montant de 16 600 € HT.

Le site n’ayant pas l’électricité, la société a proposé de mettre en place un groupe électrogène. Ces travaux complémentaires font l’objet d’un avenant en plus-value d’un montant de 3 285 € HT soit une augmentation 19,79 % du montant du marché initial.

Considérant que Monsieur le Maire n’a reçu délégation du Conseil Municipal que pour les avenants inférieurs à 15 % du montant du marché initial,

Considérant que les travaux complémentaires représentent une augmentation de 19,79 % du montant du marché initial,

Le nouveau montant du marché sera de 19 885 € HT soit 23 862 € TTC.

Considérant l’avis favorable à l’unanimité de la commission des finances du jeudi 8 février à la signature de cet avenant,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l’unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant aux travaux de désamiantage de l'Ancienne Mairie portant le marché à 19 885 € HT soit 23 862 € TTC avec IDF ENVIRONNEMENT, domiciliée 10-16 ZAC DU BOIS MOUSSAY, 10 AV DU COLONEL ROL TANGUY, 93240 STAINS .

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Préfecture le

Fait à Margency, le 16/02/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Courcy Remilly-sur-Orne, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication en mairie.



Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20240216-DEL415022024-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°1

CONTRAT N° 2023-021

A – IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU CONTRAT

MAIRIE DE MARGENCY
5 avenue Georges Pompidou
95580 MARGENCY

Profil acheteur : <https://achat-national.safetender.com>

Service des finances et des marchés publics

Tél : 01 34 27 40 44

Courriel : finances@mairie-margency.fr

B – IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU CONTRAT

IDF ENVIRONNEMENT
10/16 avenue du Colonel Rol Tanguy
93240 STAINS

C – OBJET DU CONTRAT

Objet du contrat :

Travaux de désamiantage – Ancienne Mairie de Margency.

Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20240216-DEL415022024-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024

Date de notification du contrat :

06 novembre 2023

Délais d'exécution du contrat :

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est définie par le Maître d'œuvre. Obligatoirement avant le commencement des travaux de rénovation.

Montant initial du contrat : Mission principale

- Montant HT : 16 600,00 €
- Taux TVA : 20 %
- Montant TTC : 19 920,00 €

D – OBJET DE L'AVENANT

- 1° Les modifications ont été prévues dans les documents contractuels initiaux ;
- 2° Des travaux, fournitures ou services supplémentaires sont devenus nécessaires ;
- 3° Les modifications sont rendues nécessaires par des circonstances imprévues ;

D1 – Modifications introduites par le présent avenant :

- Travaux supplémentaires nécessaires au bon déroulement de la mission,
- Modification rendues nécessaires par des circonstances imprévues.
- Augmentation du marché de 19,79 %

D2 – Incidence financière :

La mission était à 16 600,00 € HT et passera à 19 885,00 € HT

Soit une plus-value d'un montant de 3 285 € HT

Nouveau montant du contrat :

- Montant HT : 19 885,00 €
- Taux TVA : 20 %
- Montant TTC : 23 862,00 €

D3 – Base légale :

Le présent avenant est pris en vertu des articles L.2194-1.2° et R.2194-2 ainsi que L.2194-1.3° et R.2194-5 du code de la commande publique.

D4 – Entrée en vigueur de l'avenant :

Le présent avenant entrera en vigueur à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20240216-DEL415022024-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024


D5 – Clause diverse :

Toutes les clauses du contrat initial non modifiées par le présent avenant restent applicables.

E – SIGNATURE DU TITULAIRE DU CONTRAT

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
IDF ENVIRONNEMENT		

E – SIGNATURE DE L'ACHETEUR

A Margeney,
Le

Le représentant de l'acheteur,
Le Maire
Thierry BRUN

Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20240216-DEL415022024-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024

N° devis : 23-1574B

Date : 05/01/2024

Maître de l'ouvrage : MAIRIE DE MARGENCY

Type d'offre : Traitement amiante en sous section 3 : mise en place d'un groupe électrogène de fonctionnement

Adresse de l'affaire : 1, Rue Henri Dunant - 17500 MARGENCY

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

DESIGNATION	UNITE	Qté	PU HT	Montant HT
DEMARCHES ADMINISTRATIVES				
Edition d'un plan de retrait et transmission	unité	0,00	1 080,00 €	- €
Edition d'un rapport de fin d'intervention	unité	0,00	380,00 €	- €
SOUS-TOTAL				- €
INSTALLATION DE CHANTIER				
Installation de chantier	ENS	0,00	1 195,00 €	- €
Base vie	ENS	0,00	250,00 €	- €
SOUS-TOTAL				- €
GROUPE ELECTROGENE DE FONCTIONNEMENT / PANNEAU				
Amenée/livraison	U	1,00	360,00 €	360,00 €
Repli/livraison	U	1,00	360,00 €	360,00 €
Mise en place et barriérage	U	1,00	380,00 €	380,00 €
Installation et vérification réglementaire (SOCOTEC) avec PV	U	1,00	485,00 €	485,00 €
Mise en place de la cuve pour fonctionnement 24/24h + remplissage (une unité)	U	1,00	900,00 €	900,00 €
Carburant pour la durée du chantier	U	1,00	680,00 €	680,00 €
Mise en place de l'armoire inverseur groupe de fonctionnement/groupe de secours	U	1,00	120,00 €	120,00 €
SOUS-TOTAL				3 285,00 €
METROLOGIE				
Analyses d'air	ENS	0,00	1 950,00 €	0,00 €
MES	ENS	0,00	75,00 €	0,00 €
SOUS-TOTAL				- €
TRANSPORT/TRAIEMENT DES DECHETS				
Transport des déchets amiante ADR	unité	0,00	980,00 €	0,00 €
Traitement des déchets amiante vers ISDD	ENS	0,00	2 300,00 €	0,00 €
SOUS-TOTAL				- €
Descriptif travaux	TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
DEMARCHES ADMINISTRATIVES		0,00 €		
INSTALLATION DE CHANTIER		0,00 €		
GROUPE ELECTROGENE DE FONCTIONNEMENT / PANNEAU		3 285,00 €		
METROLOGIE		0,00 €		
TRANSPORT/TRAIEMENT DES DECHETS		0,00 €		
MONTANT TOTAL		3 285,00 €		

*Intervention possible 30 jours après réception du plan de retrait par les organismes de contrôle

*Travaux réalisés sans coactivité

*Délai 2,5 semaines

*Mise à disposition d'un point d'eau et d'un espace pour base vie

*Travaux en horaires normaux, installation des moyens de décontamination en intérieur dans la maison

*Paiement direct maître d'ouvrage dès la fin des travaux sur site à 100%

*Pas de retenue de garantie pour les travaux

Responsable IDF ENVIRONNEMENT: M. CAPORALE


 Accusé de réception en préfecture
 095-219503695-20240216-DEL415022024-DE
 Date de télétransmission : 16/02/2024
 Date de réception préfecture : 16/02/2024